



### Éléments d'étiquetage



Pas de catégories applicables.

**[Prévention] :**

Pas de déclarations de prevention

**[Réponse] :**

Pas de déclarations de reaction

**[Stockage] :**

Pas de déclarations de stockage

**[Disposition] :**

Pas de déclarations d'élimination

### 3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
White mineral oil (petroleum) Numéro CAS: 8042-47-5 Synonymes : White mineral oil (petroleum)	100	Non Classé	Pas de données disponibles.

La concentration réelle ou l'intervalle de concentration est retenu comme un secret commercial.

\*[PBT/vPvB] - Substance PBT ou vPvB

L'énoncé complet des phrases est indiqué dans la section 16.

**Section 4. Premiers secours****Description des premiers secours**

**Généralités** En cas de doute, ou si des symptômes persistent, faire appel à un médecin. NE JAMAIS rien faire ingérer à une personne inconsciente.

**Inhalation** Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Si la respiration est irrégulière ou arrêtée, pratiquer la respiration artificielle. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.

**Yeux** Laver abondamment avec de l'eau douce et propre durant au moins 10 minutes en maintenant les paupières écartées et faire appel à un médecin.

**Peau** Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau à l'eau et au savon. NE PAS utiliser de solvants ou de diluants.

**Ingestion** En cas d'ingestion accidentelle, faire immédiatement appel à un médecin. Garder au repos. NE PAS faire vomir.

**Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

**Résumé** Traiter de manière symptomatique L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles. Voir la section 2 pour plus de détails.



## Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

### Moyens d'extinction

Recommandations: mousse résistant aux alcools, CO<sup>2</sup>, poudres, eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés: A ne pas utiliser: jet d'eau.

### Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux :Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

### Conseils aux pompiers

Porter un appareil respiratoire autonome à pression positive équipé d'un masque complet et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Porter un appareil respiratoire autonome pendant le nettoyage suivant immédiatement l'incendie. Ne pas fumer.

## Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

### Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).  
Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

### Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

### Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ventiler les locaux et éviter d'inhaler les vapeurs. Se référer aux mesures de protection énumérées dans la rubrique 8.

Contenir et recueillir les fuites avec des matériaux absorbants non combustibles, par exemple: sable, terre, vermiculite, terre de diatomées, et placer des fûts en vue de l'élimination selon les réglementations en vigueur (voir rubrique 13).

Nettoyer de préférence avec un détergent; éviter l'utilisation de solvants.

Empêcher toute pénétration dans les égouts ou cours d'eau.

Si le produit contamine des nappes d'eau, rivières ou égouts, alerter les autorités compétentes selon les procédures réglementaires.

## Section 7. Manipulation et stockage

### Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Manipuler les emballages prudemment pour éviter les dommages.  
Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

### Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Matières incompatibles : Agents oxydants et acides forts.  
Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

### Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune information disponible

**Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle**

**Paramètres de contrôle**

**Exposition**

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
8042-47-5	Huile minérale blanche (pétrole)	ACGIH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Contient de l'huile minérale. Les limites d'exposition pour les brouillards d'huile sont 5 mg / m<sup>3</sup> OSHA PEL et 5 mg / m<sup>3</sup> ACGIH.

**Contrôles de l'exposition**

**Respiratoire**

Les ouvriers exposés à des concentrations supérieures à la limite d'exposition doivent porter des respirateurs appropriés et homologués. Pour une protection maximale lors de la pulvérisation de ce produit il est recommandé d'utiliser un filtre de combinaison multicouche, par exemple le type ABEK1.

Dans les espaces confinés, porter un appareil respiratoire à air frais ou comprimé.

**Yeux**

Lunettes de sécurité de protection recommandées

**Peau**

Eviter le contact avec la peau. Gants de protection recommandés.

**Contrôles d'ingénierie**

Veiller à une ventilation adéquate, si possible, par aspiration aux postes de travail et par une extraction générale convenable. Si cette ventilation est insuffisante pour maintenir les concentrations des particules et des vapeurs de solvants sous les valeurs limites d'exposition, porter des appareils respiratoires.

**Autres pratiques de travail**

Utiliser de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. Se laver les mains avant de manger, de boire, de fumer ou d'aller aux toilettes. Enlever rapidement les vêtements souillés et les laver méticuleusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

**Section 9. Propriétés physiques et chimiques**

<b>Aspect</b>	Clair Liquide
<b>Odeur</b>	Non disponible
<b>Seuil olfactif</b>	Aucune information disponible
<b>pH</b>	Aucune information disponible
<b>Point de fusion / point de congélation (°C)</b>	<-28.9 °C / <-20 °F
<b>Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Point d'éclair</b>	190 °C / 374 °F
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucune information disponible
<b>Inflammabilité (solide, gaz)</b>	Aucune information disponible
<b>Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité</b>	<b>Limite inférieure d'explosivité :</b> Aucune information disponible <b>Limite supérieure d'explosivité:</b> Aucune information disponible
<b>Tension de vapeur (Pa)</b>	Nil
<b>Densité de vapeur</b>	Aucune information disponible
<b>Densité</b>	.871 ( Water = 1 )
<b>Solubilité dans l'eau</b>	Aucune information disponible
<b>Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)</b>	Aucune information disponible
<b>Température d'auto-inflammation (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Température de dégradation (°C)</b>	Aucune information disponible
<b>Viscosité (cSt)</b>	Aucune information disponible
<b>Oxidising properties</b>	Aucune information disponible
<b>Explosive properties</b>	Aucune information disponible

**9.2. Autres informations**

Aucune autre information pertinente.

## Section 10. Stabilité et réactivité

### Réactivité

Une polymérisation dangereuse n'aura pas lieu.

### Stabilité chimique

Stable dans des conditions normales.

### Possibilité de réactions dangereuses

Aucune information disponible.

### Conditions à éviter

Chaleur excessive et flamme nue.

### Matières incompatibles

Agents oxydants et acides forts.

### Produits de décomposition dangereux

Les températures élevées et les incendies peuvent produire des substances toxiques comme le monoxyde de carbone et dioxyde de carbone.

## Section 11. Informations toxicologiques

### Toxicité aiguë

L'exposition aux vapeurs de solvants contenus dans la préparations au delà des limites d'expositions indiquées peut conduire à des effets néfastes pour la santé tels qu'irritation des muqueuses et du système respiratoire, des reins, du foie et du système nerveux central. Les symptômes se produiront entre autres sous forme de céphalées, étourdissements, vertiges, fatigue, asthénie musculaire, et, dans les cas extrêmes, perte de conscience.

Les contacts prolongés ou répétés avec la préparation peuvent enlever la graisse naturelle de la peau et provoquer ainsi des dermatites non allergiques de contact et une absorption à travers l'épiderme. Des éclaboussures dans les yeux peuvent provoquer des irritations et des dommages réversibles.

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.





Safety Data Sheet      Date de révision de la fiche signalétique:  
Slide Pure Eze Mold Release 10/30/2024  
100% Oil

Ingrédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Huile minérale blanche (pétrole) - (8042-47-5)	{calcoral}	{CalcDerm}	{CalclnhV}	{CalclnhDM}	{CalclnhG}

**Données sur la cancérogénicité**

N° CAS	Ingrédient	La source	Valeur
8042-47-5	Huile minérale blanche (pétrole)	CIRC	Groupe1: Non; Groupe 2a: Non; Groupe 2b: Non; Groupe3: Non; Groupe 4: Non;
		ACGIH	Aucune limite établie

Classification	Catégorie	Description du danger
Toxicité Aiguë - Orale	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	---	Non applicable
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	---	Non applicable
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles:

**Symptômes et effets, aigus et différés::**

Traiter de manière symptomatique



## Section 12. Informations écologiques

### Toxicité

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

### Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/L	48 hr EC50 crustacés, mg/L	ErC50 algues, mg/L
Huile minérale blanche (pétrole) - (8042-47-5)	{CalcFish}	{CalcCrust}	{CalcAlgae}

### Persistence et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

### Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible.

### Mobilité dans le sol

Aucune information disponible.

### Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB.

### Autres effets néfastes

Aucune information disponible

## Section 13. Considérations relatives à l'élimination

### Méthodes de traitement des déchets

Ne pas déverser dans les égouts ni dans les cours d'eau.

Les déchets et les emballages usagés sont à traiter conformément aux réglementations en vigueur.

**Section 14. Informations relatives au transport**

Lorsqu'il est expédié dans des conteneurs de 0,3 gallons (1 L) ou moins, ce matériau peut être reclassé conformément aux réglementations DOT 49 CFR 173.150 / IATA DGR instruction d'emballage Y341/ IMDG Code 3.4 comme : quantité limitée.

Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

	<b>TMD (transport terrestre national)</b>	<b>IMO / IMDG (transport maritime)</b>	<b>ICAO/IATA</b>
<b>Numéro ONU</b>	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>Nom d'expédition des Nations unies</b>	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
<b>Classe(s) de danger pour le transport</b>	<b>Classe de danger TMD:</b> Non applicable <b>Sous-classe:</b> Non applicable	<b>IMDG:</b> Non applicable <b>Sous-classe:</b> Non applicable	<b>Classe d'aérien:</b> Non applicable <b>Sous-classe:</b> Non applicable
<b>Groupe d'emballage</b>	Non applicable	n'est pas applicable	n'est pas applicable

**Dangers pour l'environnement**

Polluant marin: Non;

**Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Aucune information disponible

**Section 15. Informations réglementaires**

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du Règlement sur les produits dangereux (DORS/2015-17 modifié le 2022-12-15) et la FDS contient toutes les informations requises par ces règlements.

**Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :**

Huile minérale blanche (pétrole)

**Liste extérieure des substances (LES):**

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.



**Section 16. Autres informations**

**Date de révision de la fiche signalétique** 10/30/2024

<b><u>NFPA</u></b>	<b>Health Hazards</b> Not determined	<b>Flammability</b> Not determined	<b>Instability</b> Not determined	<b>Special Hazards</b> Not determined
<b><u>HMIS</u></b>	<b>Health Hazards</b> 0	<b>Flammability</b> 1	<b>Physical Hazards</b> 0	<b>Personal Protection</b> B

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

N'est pas applicable

Avis de non-responsabilité : les informations présentées ici sont fournies à titre de guide pour ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être employées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final prenne une décision concernant le l'adéquation des procédures de sécurité employées lors de l'utilisation de ce produit.

**Fin de la FISPQ**